



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

SIDA

Question écrite n° 27553

Texte de la question

Reponse. - L'information est l'un des éléments essentiels de la prévention ; c'est par des informations claires et des conseils précis que l'on peut limiter la diffusion de la contamination, en rendant responsable l'ensemble de la population jeune et adulte et en encourageant des comportements protecteurs. C'est pourquoi une campagne d'information grand public a débuté, en avril 1987, par la diffusion de spots télévisés et de documents grand public disponibles, en particulier dans des lieux publics et privés de soins, et dans des lieux de passage et de vie des jeunes. Une nouvelle phase de cette campagne a débuté en octobre 1987, par la diffusion de spots télévisés sur l'emploi des préservatifs. Par ailleurs, un serveur sur Minitel permettant de répondre à un grand nombre de questions a été mis à la disposition du public. D'autres documents plus précis ou plus complets ont également été élaborés par le comité français d'éducation pour la santé ou des associations. L'effort du Gouvernement va se maintenir afin de mieux informer et rendre responsable la population, en s'appuyant, en particulier, sur la formation de professionnels, relais de l'information et de l'éducation sanitaire.

Texte de la réponse

Reponse. - L'information est l'un des éléments essentiels de la prévention ; c'est par des informations claires et des conseils précis que l'on peut limiter la diffusion de la contamination, en rendant responsable l'ensemble de la population jeune et adulte et en encourageant des comportements protecteurs. C'est pourquoi une campagne d'information grand public a débuté, en avril 1987, par la diffusion de spots télévisés et de documents grand public disponibles, en particulier dans des lieux publics et privés de soins, et dans des lieux de passage et de vie des jeunes. Une nouvelle phase de cette campagne a débuté en octobre 1987, par la diffusion de spots télévisés sur l'emploi des préservatifs. Par ailleurs, un serveur sur Minitel permettant de répondre à un grand nombre de questions a été mis à la disposition du public. D'autres documents plus précis ou plus complets ont également été élaborés par le comité français d'éducation pour la santé ou des associations. L'effort du Gouvernement va se maintenir afin de mieux informer et rendre responsable la population, en s'appuyant, en particulier, sur la formation de professionnels, relais de l'information et de l'éducation sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Saint-Pierre Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27553

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1987, page 3727

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1308